

Vitithym : Etude de l'association de cultures de thym dans une parcelle de vigne

CATEGORIE DE L'ACTION			
<input checked="" type="checkbox"/> Recherche / Expérimentation	<input type="checkbox"/> Transfert / Développement	<input type="checkbox"/> Formation	
DUREE DE L'ACTION	4 années	PERIODE DE REALISATION 2018	04/2018 à 03/2022
ETAT DE L'ACTION			
<input checked="" type="checkbox"/> Projet	<input type="checkbox"/> En cours, année x/X	<input type="checkbox"/> Terminée	
VIGNOBLES CONCERNES	Val de Loire		

CONTEXTE
<p>L'utilisation d'auxiliaires est un levier prometteur pour permettre de réduire les usages de produits phytosanitaires. En viticulture, un parasitoïde de la cicadelle verte, <i>Anagrus atomus</i>, est capable de réguler les populations de cicadelles vertes. Ce parasitoïde a néanmoins besoin d'autres cicadelles pour passer l'hiver, ce qui limite son maintien sur les parcelles de vigne. L'utilisation d'autres plantes porteuses de ces cicadelles dans la parcelle est donc une approche permettant d'assurer cette présence. Le thym est une culture qui serait pertinente, car elle accueille plusieurs espèces de cicadelles permettant à <i>Anagrus atomus</i> de se maintenir.</p>
OBJECTIFS ET CONTENU SYNTHETIQUE
<p>L'association de cultures de thym et de vignes est l'objet du projet Vitithym, associant l'IFV, l'ITEIPMAI et l'AREXHOR. Les aspects techniques d'un tel système seront étudiés, afin d'en étudier la faisabilité. En parallèle, un groupe opérationnel associant viticulteurs et producteurs de thym sera mis en place dans le cadre du PEI Pays de la Loire pour étudier les aspects de coopération entre les deux filières, au plan pratique, financier et organisation des filières de valorisation et commercialisation dans le cas du thym.</p> <p>Un réseau de 6 parcelles de vignes croisant différentes variétés de thym, deux densités de plantations et 3 dates de récoltes permettra d'évaluer l'impact de ces différents facteurs. La première année de projet sera consacrée à la plantation du thym et à l'état initial des parcelles, les trois années suivantes à l'impact de la présence du thym sur la régulation des cicadelles vertes. Des mesures agronomiques seront également effectuées afin de voir quelle influence la présence de thym aura sur le sol (eau, azote, matière organique...) et la vigne (rendement, stress hydrique et azoté...).</p>
RESULTATS ACQUIS (POUR LES ACTIONS EN COURS OU TERMINEES)

DOCUMENTS DISPONIBLES	•
-----------------------	---

ORGANISMES PORTEUR DU PROJET	IFV		
Interlocuteur	David LAFOND		
Téléphone	+33 2 41 39 98 35	Courriel	david.lafond@vignevin.com
ORGANISMES PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • AREXHOR • ITEIPMAI 		

BUDGET TOTAL 2018	• 21 894 €
DEMANDE DE FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Autofinancement : 13 394 € (61 %) • Interprofession : 8 500 € (39 %)

MOTS-CLES	Association de cultures, Vigne, Thym, Régulations biologiques
-----------	---

DATE DE MISE A JOUR	24/11/2017
---------------------	------------